

PATRIMOINE

Du neuf pour les archives

» Le programme de restauration d'archives anciennes de la Ville de Gap sera poursuivi en 2016. Ainsi en a décidé le conseil municipal. L'occasion pour Jean-Claude Eyraud de faire une suggestion : « Si on profitait de la réalisation des nouvelles archives départementales pour y placer à proximité nos archives municipales ? » La question a été « évoquée », a répondu Bénédicte Férotin. L'élue, et conseillère départementale, a indiqué que le « projet définitif [d'archives départementales, NDLR] prenait forme, sur le site de Saint-Louis ».

COLLECTIVITÉ

Nouvelle cuisine centrale : le projet est lancé

» Les élus ont approuvé vendredi à la majorité le lancement des procédures et travaux de construction d'une nouvelle cuisine centrale, route de la Justice. L'enveloppe est estimée à 1,1 million d'euros hors TVA. La cuisine centrale actuelle dispose d'un agrément pour la confection de 1 500 repas par jour. La nouvelle, elle, devra permettre de produire la totalité des repas de la Ville et du CCAS, soit 3 500 par jour. Les deux élus du groupe Tous capables-Gauche ont voté contre, Jean-Claude Eyraud regrettant que les repas des structures du CCAS, dont les établissements accueillant des personnes âgées, soient produits par la cuisine centrale. Pour lui, la préparation des repas dans les Ehpad est un moment important. « Nous avons tous conscience du besoin qu'ont nos anciens d'être entourés au moment du repas et la qualité sera au moins aussi bonne », a déclaré le maire.



GAP

AGENDA

AUJOURD'HUI

→ Culte protestant

Au temple, avenue Guillaume-Farel, à 10h30.

→ Messes

Église Notre-Dame d'Espérance à 9h, cathédrale à 10h30, église Saint-Roch à 11h, église Saint-André des Cordeliers à 18h30.

→ Fête de la Saint-Michel

Avec l'association des anciens parachutistes de Gap, dépôt de gerbe au monument aux morts, à 10h, messe de la Saint-Michel, à la cathédrale, à 10h30.

→ Concert

Dans le cadre de la Fête du gospel, avec Terrance's mass choir et Pourpre noire, au Quattro, à 18h, billetterie "Échangeons le monde", rue Jean-Eymar (12€ pour les adultes et 6€ pour les enfants). Tél. 06 77 18 45 47. Email : fete-du-gospel@orange.fr.

DEMAIN

→ Littera 05

Assemblée générale, salle Dum'art, 14, avenue commandant-Dumont, à 18 heures.

À VENIR

→ Don du sang

Collecte au pôle universitaire, mardi 29 septembre, de 9h à 13h30.

→ Ciné soupe

Rencontre autour de tous les films projetés depuis le mois d'août, dans la salle du 1^{er} étage de Diversion, place Jean-Marcellin, mercredi 30 septembre, à 20h. Tél. 04 92 52 08 20.

→ Cérémonie de remise de la Croix du combattant

Au monument aux morts, jeudi 1^{er} octobre, à 9 heures.

→ Rencontre dédicace

Philippe Chevallier présente son livre "L'Armorial des communautés du Grand Escarton", à la librairie Au coin des mots passants, samedi 3 octobre, à 14 heures.

→ Groupe des aphasiques des Alpes du Sud

Assemblée générale de l'association La clef 05, salle de réunion du Pavillon Carina, 27, route de Chabanas, samedi 3 octobre, à 10 heures. Repas le midi. Tél. 04 92 63 20 22.

→ Assemblée générale des Rapaces de Gap

Salle du Royal, rue Pasteur, lundi 5 octobre, à 18h30.

14h - 18h

Mardi et vendredi : 19h30 - 22h

Jeu : 17h - 19h30

Dimanche : 9h - 12h

→ Stade de glace Alp'Arena

Tél. 04 92 53 26 90.

Patinoire intérieure :

Lundi : fermeture

Mardi : fermeture

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : fermeture

Vendredi : 20h - 23h

Samedi : 14h - 17h

Dimanche : fermeture

→ Médiathèque municipale

Tél. 04 92 53 26 73.

Lundi : fermée

Mardi : 13h30 - 18h

Mercredi : 10h - 18h

Jeudi : 13h30 - 18h

Vendredi : 13h30 - 18h

Samedi : 10h - 18h

→ Bibliothèque pour tous

10, rue du Centre

Tél. 07 82 86 03 91.

Mercredi : 10h-12h et 15h-18h

Jeudi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h et 15h-18h

→ Musée muséum départemental

Tél. 04 92 51 01 58.

Lundi : 14h-17h

Mardi : fermeture hebdomadaire

Mercredi : 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

Samedi : 14h - 18h.

Dimanche : 14h-18h

→ Maison du tourisme

Tél. 04 92 52 56 56.

Du lundi au vendredi de 9h

à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Le samedi de 9h à 16h.

CONSEIL MUNICIPAL | Vendredi soir, au sujet du vote d'une motion sur l'accueil des réfugiés

Le ton monte entre le maire et la députée

Les réunions du conseil municipal ne sont pas toujours aussi agitées. Loin s'en faut. Mais ce vendredi soir, le maire Roger Didier et la députée Karine Berger, membre de l'opposition socialiste, ont donné dans le face-à-face frontal. Le sujet déclencheur : le vote d'une motion présentée par le groupe d'opposition "Gap@venir" pour acter la position de la Ville sur l'accueil des réfugiés.

Jean-Claude Eyraud (Tous capables-Gauche), a rapidement fait remarquer, après la tempête, qu'un « sujet aussi sérieux » méritait des échanges « un peu plus dignes ». Hier matin, l'élue d'opposition réagissait à nouveau, indiquant au maire qu'il était « très contrarié par ce qui s'est passé », avant de préciser : « la politique politicienne l'a emporté sur un sujet qui devrait nous unir ». Vendredi soir, il avait dit qu'il souhaitait voir la commune prendre l'initiative d'une réunion des différents acteurs concernés, à l'image de ce qui a été fait à Embrun.

Jean-Claude Eyraud : ce sujet sérieux méritait des échanges « plus dignes »

Après la déclaration lue par Elsa Ferrero et la motion présentée par Mickaël Guittard (PS), Roger Didier n'a pas manqué de clarté : « Tout le monde partage votre point de vue. La Ville de Gap est une véritable interface entre toutes les structures qui œuvrent pour l'accueil des réfugiés. Chacun a su se mobiliser le moment venu, il y a plusieurs semaines, et je ne pense pas qu'il faille voter



Les échanges ont été vifs entre le maire Roger Didier et Karine Berger, députée et élue de l'opposition.



des motions. Gap possède un Cada, les bailleurs sociaux sont fortement mobilisés : je ne vois pas pourquoi nous aurions à nous prouver à nous-mêmes que nous sommes solidaires, alors que nous le sommes déjà. » La teneur des échanges, plus que musclés, qui devaient suivre n'ont pas fait bouger d'un iota la position du maire.

L'opposition a pourtant insisté. « Nous demandons un vote sur notre motion. Ces principes d'accueil doivent être rappelés, a souligné Karine Berger (PS). Car il se trouve qu'il y a des conseils municipaux, la plupart étant de votre famille politique, qui ont refusé l'accueil de réfugiés ou même souhaité les "classer". Il me semble qu'il est important de montrer que vous n'êtes pas d'accord. »

Un argument qui n'a pas convaincu le maire, accusant la socialiste de « faire de la

politique nationale ». L'élue s'en est défendue : « Je parle de Gap. Je vous demande de réaliser ce vote. Je sais que la Ville a la tradition de l'accueil... » « Et ça ne changera pas », a interrompu le premier magistrat. « Alors distinguez-vous de ces autres maires ! » a répété la députée.

Réponse cinglante de Roger Didier : « Vous êtes là de temps en temps. Vous faites plus de mal que de bien aux Hautes-Alpes. Continuez à aller sur les plateaux télé et arrêtez de donner des leçons. »

Réplique de Karine Berger : « Vous pouvez m'insulter autant que vous voulez. Nous retiendrons que vous n'avez pas voulu accepter cette motion. » La motion a finalement été présentée au vote par le maire, celui-ci prévenant qu'il n'y prendrait pas part, suivi en cela par sa majorité. Une « non-participation au vote », tenait-il à

préciser, « pas un refus de la motion ».

L'opposition, elle, a voté, avant que Bernard Jaussaud (PS) ne claqué la porte en lâchant, à l'adresse de la majorité : « Passez une bonne soirée et regardez-vous en face. » Karine Berger, Mickaël Guittard, Elisabeth Fabrega et Pierre-Yves Lombard lui ont rapidement emboîté le pas. Sans eux, les questions orales ont repris.

Adeline TAUPIN

L'INFO EN +

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS : CE QUE DIT LA MOTION

Extraits de la motion proposée par le groupe d'opposition "Gap@venir" : « À côté des structures d'accueil et des initiatives déjà existantes, la ville de Gap s'inscrit dans cette mobilisation [de collectifs et associations, NDLR] et décide : un registre sera mis à la disposition des particuliers pour recenser l'ensemble des initiatives proposées ; en lien avec les services de l'État et les associations, la ville de Gap coordonnera les initiatives afin que ces propositions d'aides trouvent rapidement une efficacité ; la ville se porte candidate pour accueillir des réfugiés sur son territoire et en faciliter l'insertion ; le conseil municipal appelle tous les Gapençais à un devoir de solidarité et d'humanité, afin que nous prenions notre part dans l'accueil de réfugiés ».

Une "honte collective"

À l'issue du conseil municipal, les membres du groupe d'opposition "Gap@venir" ont fait savoir par voie de communiqué qu'ils étaient "à la disposition des associations et des services de l'État qui organisent l'accueil des réfugiés sur Gap pour faire

face à tout frein ou barrage que mettrait la majorité municipale dans leurs actions".

Pour eux, "ne pas vouloir soutenir publiquement, par un vote officiel du conseil municipal, la démarche exceptionnelle de ces associations est une honte collective".

Périscolaire : une convention qui fait aussi débat

Parmi les délibérations examinées vendredi soir, les élus gapençais devaient voter (et ils l'ont fait, à la majorité) pour autoriser le maire à signer des conventions de partenariat avec les associations qui veulent "se mobiliser pour la réalisation des nouvelles activités périscolaires". Jusque-là, aucun problème. Dans le détail, en revanche, ça coince du côté de l'opposition. Car cette convention "prévoit que les associations réaliseront leurs interventions à titre gratuit". Si la majorité fait valoir qu'elles "auront ainsi l'occasion de se faire connaître auprès du public", Jean-Claude Eyraud (Tous capables-Gauche) a eu vite fait de pointer ce qui, à ses yeux, « pose problème : d'un côté, il y a des exigences [comme un "animateur qualifié", NDLR] et des responsabilités demandées aux associations, de l'autre, il n'y a pas de rémunération. On sollicite des associations à qui on annonce des baisses de subventions et on leur demande d'intervenir gratuitement ». Con-



« Douze associations ou structures ont, pour l'heure, répondu favorablement » pour animer des activités périscolaires, a annoncé François Daroux, adjoint à l'éducation. Photo d'illustration Le DL

céder que les choses étaient différentes lorsqu'il s'agit de bénévoles, l'élue d'opposition a jugé « qu'on se priverait de certaines associations » qui salarient des jeunes qualifiés.

Autre voix de l'opposition, celle de Karine Berger. « Vous avez inventé le low-cost de la réforme des rythmes scolaires », a-t-elle dénoncé, avant de demander : « où en est-on du projet éducatif territorial (PEDT), que la commune doit signer avec les services de l'Éducation nationale pour bénéficier des 50 €

de soutien par élève versés par l'État ? » L'élue ne voit pas comment ce PEDT « pourra être compatible avec ce que comporte la convention d'animation proposée ». François Daroux, adjoint à l'éducation, a reconnu qu'il ne savait pas où la signature en était mais a noté que « la copie avait été rendue largement dans les temps » et qu'on ne « peut pas nous reprocher de vouloir améliorer les compétences pour nos enfants ».

A.T.

ÉCHOS DU CONSEIL

Le « jeune » et « l'ancien »

→ Les débats ont été animés, mais on a aussi ri. Par exemple, quand Roger Didier a cédé la parole « au jeune Lombard » qui levait la main pour revenir sur la baisse des subventions aux associations. « Je me rappelle ce jeune homme qui était venu me voir pour figurer sur ma liste », a enchaîné le maire. Pierre-Yves Lombard, qui siège dans l'opposition socialiste, n'a pu répondre qu'un peu plus tard à « l'ancien » : « Ce que vous avez dit n'est pas tout à fait vrai, mais c'est vrai qu'en matière de girouette vous êtes un spécialiste. » Sinon, le « jeune Lombard » voulait souligner que « sans les associations on s'ennuierait à Gap et qu'il n'était pas judicieux de réduire leurs subventions ». L'élue a plutôt proposé que « les élus participent à la réduction des dépenses, en baissant de 10 % leurs indemnités ». Réponse du maire : « Nous avons déjà réduit nos indemnités. Par ailleurs, les associations ont compris l'effort de solidarité demandé. »

Bataille de chiffres au sujet des dotations

→ Si Karine Berger n'avait pas claqué la porte quelques instants avant, elle aurait pu entendre le maire de Gap l'accuser « d'avoir menti », la veille, lors du conseil d'agglomération. À l'issue des questions orales, le maire a en effet cédé la parole à la directrice des finances de la commune au sujet de la baisse « drastique des dotations de l'État », que Roger Didier avait dénoncée. Le maire et la députée ne sont pas d'accord sur les chiffres. Karine Berger notait jeudi soir que la communauté d'agglomération avait touché 4,7 millions en 2014 et en 2015, chiffres qu'elle précisait tenir du ministre du Budget. Les chiffres de l'administration municipale, eux, avancent « un total perçu de 2 206 500€ pour 2014 » et « 2 154 846€ pour 2015 ». La différence s'explique, a indiqué la mairie, par le reversement à la ville de Gap d'une partie de la dotation.

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :



Twitter @LeDLhautesalpes

POUR NOUS JOINDRE :

88, boulevard Pompidou, CS 16004, 05001 Gap Cedex
Pour contacter la rédaction et la publicité, appeler le 04 92 51 21 46
ou écrire à : LDLCentregap@ledauphine.com
Télécopie rédaction : 04 92 51 83 83 ; télécopie publicité : 04 92 51 83 88